

Octobre 2013 – Audience au Conseil de Prud’hommes de Metz pour les DCG3

Les DCG3 ont pu assister à une audience de la section commerce du Conseil de Prud’hommes de Metz. Après avoir rencontré une des responsables du greffe, les étudiants ont pu entendre les plaidoiries des avocats des salariés et employeurs défendre les intérêts dans leurs clients : faute grave, discrimination, mise à pied conservatoire, harcèlement,....

La suite au second semestre avec l’étude des décisions rendues par les conseillers prud’homaux sur les affaires suivies par les étudiants.



Conseil de
Prud’hommes de Metz

